

SYNTHÈSE ATELIER DU 20 MARS 2024 GT « RESSOURCES - CADRE DE VIE »

Elus présents à l'atelier : Vincent Fristot, Nadine Reux

Thématiques concernées : Biodiversité - ressources ; consommation d'espace, Air - énergie – Climat

Pour rappel les participants (17) : Bruno Caraguel (Fédération des Alpes de l'Isère) - Marie-Lyne Manguilli Douce (CDD GAM) - Marie-France Bacuvier (CDD Grésivaudan) - Christel Constantin-Bertin (Sage Bièvre Liers Valloire) - Aurélie Campoy (Sage Drac Romanche) - Laure Belmont (PNR Chartreuse) - Catherine Giraud (LPO Auvergne Rhône-Alpes) - Jacques Pulou (FNE Isère) - Anna Karas (DDT Isère) - Anaïs Bavarot (CEN Isère) - Florian Rodamel (Fédération de chasse de l'Isère) - Titouan Biju Duval (Etudiant INP ENSE3) - Murielle Pezet Kuhn et Hugues Merle (Agence d'urbanisme) - Cécile Benech (EPSCoT)

Les participants sont globalement en accord avec les portraits dressés. Les convergences sont fortes sur la plupart des sujets. Une reconnaissance du rôle du SCoT comme « structurant et aidant ».

1. Réactions aux éléments de portrait : compléments et décalages

Quelques points de décalage, nuances sans véritable remise en cause des constats :

- D'une manière générale dans les Portraits, **les constats ressortent davantage du domaine du quantitatif** : les **dimensions qualitatives pourraient être davantage mises en avant**.
- Sur la préservation des ressources (Biodiversité - TVB, eau, zones humides, terres agricoles...) : **malgré l'effet bénéfique de la mise en œuvre du SCoT, les participants font ressortir la poursuite de leur fragilisation** (exemple : pertes de terres agricoles, perte de biodiversité, tensions sur la ressource en eau...). Ils mettent aussi en avant les **menaces toujours actives** qui pèsent sur elles : imperméabilisation, artificialisation, fragmentation de l'espace...
- Une **problématique grandissante liée à la forte demande sociale d'accès aux espaces naturels et à l'eau** : la fréquentation ne fait que s'accroître et génère une importante pression sur les milieux (voir une saturation). Il y a un vrai **enjeu de conciliation des usages** (lien changement climatique et hausse des températures pour l'accès aux zones de fraîcheurs et de baignade par exemple) .
- Sur les **problématiques d'adaptation au changement climatique, la mise en œuvre reste difficile** : la question se pose du « **comment le SCoT pourrait être encore plus aidant ?** »
- Sur les **objectifs Climat-Air-Energie** à atteindre : changement d'époque entre 2012 et 2024 - Atteinte certes des objectifs du 3X20 mais la marche à monter est encore grande au regard des objectifs du Green Deal et il s'agit dorénavant d'adapter les objectifs à ceux de l'OMS, plus ambitieux.

1.1. Les tensions sur la ressource en eau et les pressions exercées sur les milieux aquatiques et humides

- La **gestion de l'eau doit prendre en compte l'évolution d'une ressource fragilisée** par le **réchauffement climatique** et les **sécheresses récurrentes** (vers une baisse prévisible de la ressource).
- Il s'agit de porter une **attention tant à la quantité qu'à la qualité de la ressource eau** avec un enjeu de partage qui va devenir de plus en plus prégnant (partage entre les activités et entre les territoires).
- Le sujet de la **désimperméabilisation** reste prioritaire : il a notamment un impact fort sur l'alimentation des nappes d'eaux souterraines.
- **L'accès social à l'eau** pour le ressourcement et la recherche de lieux de baignade estivaux (importante et peut affecter la qualité des milieux aquatiques).
- Il s'agit aussi de **réduire les pressions sur la biodiversité aquatiques** (prélèvements, ouvrages...) qui peut l'impacter durablement.

- Enfin est mise en avant toute l'**importance de maintenir et restaurer la fonctionnalité des zones humides** (lien ressource en eau).

1.2. La protection des espaces agricoles, forestiers et naturels

- La **protection des terres agricoles est fondamentale** (sécurité alimentaire du territoire). Il faut « aller vers l'innovation » dans les solutions proposées pour la gestion de ces espaces porteurs d'enjeux transversaux et faciliter la reprise des exploitations agricoles (déperdition).
- **Poursuite des efforts de lutte contre la perte de biodiversité et la fragmentation des espaces naturels** par la TVB et le ZAN et **maintenir des espaces en libre évolution** pour la biodiversité.
- **Garantir le rôle multifonctionnel des espaces forestiers** (production bois, biodiversité, protection contre les risques naturels, accueil du public etc).
- **Conforter la nature en ville** et la TVB dans les espaces péri-urbains où elle est souvent fragilisée.
- **Protection des sols et de leur fonctionnalité** (notion de trame brune).

1.3. L'enjeu du fonctionnement et de la mise en œuvre du SCoT

- **Importance des moyens alloués au SCoT pour sa mise en œuvre** afin qu'il soit en mesure de **relever les défis de la transition écologique et sociétale**.
- Se pose la **question de l'inégalité entre les territoires** qui ne disposent pas tous des mêmes niveaux d'ingénierie pour appliquer et prendre en compte le SCoT. Question posée notamment sur les communes en RNU, qui à défaut de documents d'urbanisme, n'ont pas à appliquer le SCoT.
- **Attention / vigilance à porter au passage de la planification vers l'opérationnel** (exemple, examiner les conséquences des décisions avant de les prendre).
- **Rôle pédagogique du SCoT à développer** (partager et expliquer aux habitants les enjeux avec un récit adapté et de bons outils de vulgarisation) - Rôle important des avis du SCoT, mais également des Chambres Consulaires et de l'Etat sur les documents d'urbanisme locaux.

A noter des échanges autour de l'application du droit des sols : des difficultés sont constatées pour les petites communes qui instruisent (appel à une instruction des PC à l'échelon intercommunal)

2. Les sujets prioritaires des 20 prochaines années

2.1. Prioritaires

- **Enjeu 1 : l'eau, la gestion de la ressource, son devenir sur le territoire** : baisse de la ressource versus dérèglement climatique, préservation de la ressource (volet quantitatif et qualitatif) / usages de l'eau (gestion, partage), désimperméabilisation des espaces - infiltration (recharge des nappes), eau et biodiversité / qualité des cours d'eau / fonctionnalité des zones humides, accès social à l'eau
- **Enjeu 2 : la perte de la biodiversité, maintien des espaces agricoles, naturels et forestiers** (consommation des espaces, fonction écosystémiques, confortement de la TVB y compris en zone urbaine, enjeu du ZAN)

2.2. Secondaires

- Adaptation au changement climatique (en ville mais aussi en lien avec l'adaptation à prévoir pour les milieux forestiers, l'agriculture...)
- Protection des sols dans leurs rôles et fonctionnalités
- Mise en œuvre du SCoT : examiner les conséquences avant de prendre des décisions avec en enjeu de partage avec les habitants / vulgarisation / pédagogie - constat d'une inégalité entre les territoires concernant l'ingénierie disponible et les documents d'urbanisme locaux applicables (ex : pas d'application du SCoT en RNU) - problématique des moyens parfois insuffisants alloués à la planification et au passage à l'opérationnel